

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1594/SG/FP constatant l'avancement d'échelon d'un inspecteur du Cadre territorial des Postes et Télécommunications..

n° 71-1594/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 novembre 1971

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1971

Date du numéro
10 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est constaté, pour compter du 8 septembre 1971, le passage au 2° échelon dans le grade d'inspecteur de 2° classe du cadre territorial des Postes et Télécommunications de M. Aboubake Hassan Abdallah, inspecteur de 2° classe, 1^{er} échelon (ancienneté épuisée).